

RECY

RECY
20 VOIE CHANTERAINE 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001125081	1ere Gachée: 08:57 (1) Quantité: 8.00 m3		Date: 22/01/2026 référence commande(2): 03.88.18.67.82	reap090126134818		Zone: TRANSPORT TOI	
client: 410125 chantier: 012504	ADEQUASOL 25140-Chalons		6 RUE DES PLATANES 0787123988 67120 Avenue Ampere 07.71.35.70.33 51000 Châlons-en-Champagne		Véhicule: M89 8x4 ROUXEL BAC M89 BACO		
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier	RETOUR centrale	ATTENTE 00:00	température: vitesse du vent: validité:	CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant  en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures
code Béton NJB303A330D	désignation(6)(8) BPS	certification	classe d'exposition(3) XD2	Classe Chlorure CL 0,40	consistance(7) S3	Dmax 20	
ciment(type et classe) CEM2 A-S 42.5 N CE PM NF		Additions(type) CEM2 A-S 42.5 N		dosage(C+Ka)(5) 0	Résistance caractéristique(4) C30/37		
appellation commerciale C30/37 XA1-XD2 S3 Dm20 CEM2 330							
Propriétés particulières spécifiées							
SERVICES			ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)			LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON TAXE CARBONE HAUSSE ENERGIE			SPHRE 7200			NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:				signature:			

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1